

Mascot

[Accueil](#) / [BATIDISTRIBUTION](#) / [Produits](#) / [Chaussures de protection](#)

Protection de la cheville



Certains nouveaux modèles de chaussures de protection de la

marque Mascot sont désormais équipés d'un système de protection de la cheville conforme à la norme EN 20345 selon laquelle l'onde de choc ne doit pas dépasser 20 kN. Composé de trois couches : une coque extérieure rigide en TPU, un coussin en matière synthétique et un noyau en caoutchouc cellulaire centré sur la malléole, il absorbe les ondes de chocs sur une surface plus grande et offre une protection massive contre les coups et les pressions. D'apparence imposante, il n'entrave en rien le confort de marche et son association avec une coque talon et une fermeture réglable à l'aide de lacets assure un parfait maintien du pied pour améliorer le confort et limiter la fatigue ainsi que les risques de torsion.